

r a p p o r t

d ' a c t i v i t é

&

s t r a t é g i e

d ' o r i e n t a t i o n



2 0 1 3

2 0 1 4

2 0 1 5

2 0 1 6

2 0 1 7

2 0 1 8

2 0 1 9

2 0 2 0

2 0 2 1

2 0 2 2

2 0 2 3

2 0 2 4

2 0 2 5

2 0 2 6

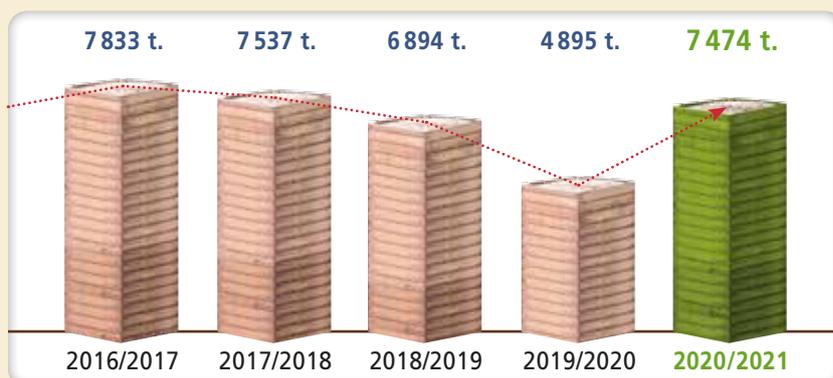


Quelques chiffres...

Collecte 2020/2021 Noix sèches

COOPENOIX + CT NOIX

Achats auprès des adhérents,
producteurs et entreprises

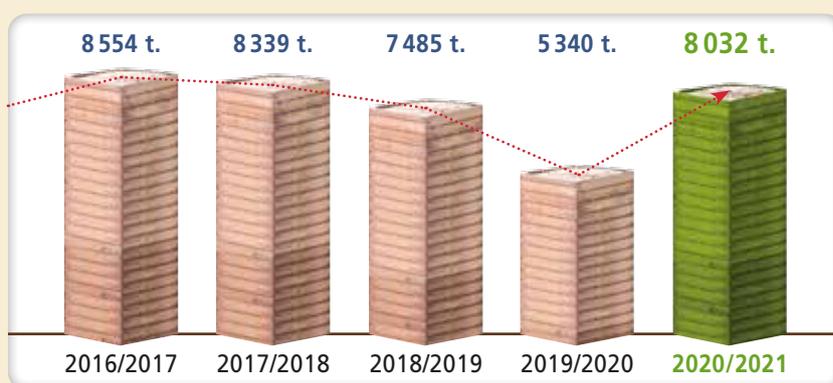


Collecte 2020/2021 Tous produits

Noix sèches, noix fraîches et cerneaux
(en équivalence noix sèches)

COOPENOIX + CT NOIX

Achats auprès des adhérents,
producteurs et entreprises

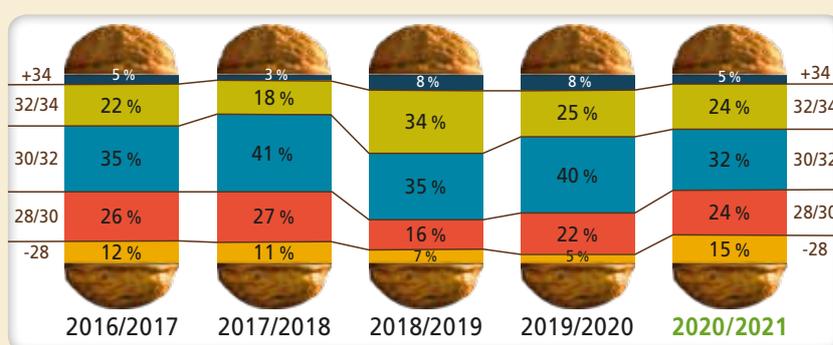


Répartition calibres

Noix de Grenoble sèches

COOPENOIX + CT NOIX

Calibres moyens

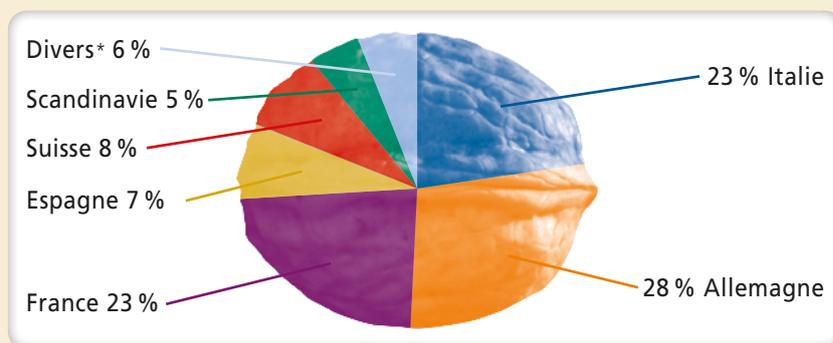


Ventes par pays

Répartition des volumes 2020/2021

COOPENOIX + CT NOIX
+ VALSOLEIL

* Pays-Bas, Belgique, Autriche, Albanie...



Après un printemps sec jusqu'au début du mois de juin, un épisode pluvieux et frais a entraîné un phénomène de chute de fruits et l'interruption de l'évolution du calibre. L'été s'est avéré chaud et sec et, malgré quelques épisodes pluvieux, les conditions de récolte ont été globalement correctes.

Avec 7400 tonnes récoltées, 2020 est une excellente année, l'une des plus importantes depuis vingt ans. Pour autant, avec seulement 5 % de calibre 34 mm et + et 24 % de calibre 32/34 mm, les calibres n'ont pas été au rendez-vous. Un regret quand on sait l'incidence directe de ces calibres sur la rémunération des producteurs. Quant à la qualité des noix évaluée d'après le taux de déchets, la couleur coquille et cerneau, elle peut être qualifiée de correcte. Une appréciation à moduler tant la qualité des noix commercialisées par nos concurrents étrangers ne nous laisse plus aucune marge de manœuvre.

D'autant que notre environnement commercial se durcit encore avec une concurrence de plus en plus âpre.

Cette saison a en effet été marquée dès le mois de juin 2020 par l'annonce des Chiliens de la baisse de leur prix (2,60 € en septembre 2020 contre 3,00 € en 2019 pour le calibre 32 et +). De plus, avec une prévision de récolte record de 700000 tonnes, les Américains ont également annoncé dès le mois de juillet une baisse de 1 € le kilo calibre 32 au regard de l'année précédente. Face à ces stratégies précocement offensives en termes de prix, il est cependant intéressant de noter que les volumes de noix en coques importés et vendus en Europe ont peu évolué cette année.

Dans cet environnement de plus en plus concurrentiel, COOPENOIX et la filière française ont plutôt bien résisté.

En fixant une tendance de prix de la noix française à 2,90 € le calibre 32, soit 1 € de plus que la noix américaine et 0,30 € de plus que la noix chilienne, nous nous positionnons ainsi en adéquation avec le marché. Compte tenu d'un tonnage important, cette stratégie nous a en effet permis d'expédier nos



noix à un niveau quasi normal jusqu'au mois d'avril 2021 et ce de manière linéaire tant en quantité qu'en terme de stabilité des prix. Pour finir, les stocks de calibre 28 et +, supérieurs de 20 % à ceux enregistrés les trois précédentes années, nous permettent de répondre aux besoins des distributeurs européens soucieux de disposer de noix françaises au début du mois de septembre en attendant la nouvelle récolte.

Du côté des cerneaux, le début de l'année 2021 s'inscrit dans la droite ligne de l'année précédente avec une chute de 25 % des quantités expédiées. Même si la part vendue à la grande distribution s'est maintenue, tous nos clients fournisseurs du secteur de la restauration et des métiers de bouche ont subi les effets de la Covid'19.

Cette saison confirme donc le fait que, prise en étau entre les noix chiliennes et celles des États-Unis, la fenêtre commerciale de COOPENOIX et de la filière française se réduit depuis quelques années. Face à cette situation qui devrait perdurer, notre coopérative doit à tout prix rester compétitive.

Elle dispose pour cela de réels atouts mais il va sans dire que notre compétitivité dépend de notre capacité à « jouer collectif ». Les producteurs doivent en effet prendre leur part dans ce challenge en adaptant leurs pratiques à l'évolution des conditions climatiques pendant la récolte, en s'équipant de séparateurs pour mieux trier et valoriser leurs noix et en respectant la règle d'apport. De son côté, outre les aides apportées aux producteurs pour les aider à acquérir des outils performants, la coopérative doit poursuivre ses efforts pour maîtriser ses coûts de production tout en se donnant les moyens techniques et humains de produire des noix de qualité. Espérons par ailleurs que la tendance des consommateurs européens, encouragée par les institutions, vers un système alimentaire durable et la reconquête de notre souveraineté alimentaire nous aident à sortir notre épingle du jeu !

Yves Renn, président de COOPENOIX

Marc Giraud, directeur de COOPENOIX



Nos certifications

● La certification IFS

Pour la treizième fois consécutive, **COOPENOIX** a obtenu le renouvellement de sa certification IFS. Cette année, et pour la première fois, cette certification fait suite à un audit inopiné de trois jours permettant de juger de la qualité du travail effectué au quotidien. La note de 97,2/100 consacre donc l'excellence de nos procédures. Ce type de contrôle imprévu deviendra courant à partir de l'année prochaine. Par ailleurs, une nouvelle version de l'IFS, intégrant de nouvelles exigences en termes de sécurité alimentaire applicables à l'ensemble de l'entreprise, à ses prestataires et intervenants sera applicable dès 2022.

Rappelons que cette certification, devenue indispensable aujourd'hui pour accéder aux marchés, est initiée par la grande distribution. Son objectif est de maîtriser la sécurité et la qualité des denrées alimentaires et des procédés de fabrication des entreprises agroalimentaires. Elle constitue donc un atout concurrentiel avéré.

● Démarche Global G.A.P.

Cette certification porte sur la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles, la préservation des ressources et la protection environnementale, la santé et la sécurité des travailleurs. Elle répond également aux attentes des consommateurs sur la sécurité alimentaire des produits.

Élaborée par la grande distribution d'Europe du Nord, la certification Global G.A.P. est le système de référence mondial d'autres référentiels existants. Elle est plus que jamais exigée dans le cadre des relations commerciales avec les grandes enseignes européennes. 35 producteurs de **COOPENOIX** sont engagés dans cette démarche, soit un total de 960 hectares de noix certifiées.

● Production fruitière intégrée (PFI)

Ce système de production est conforme aux exigences d'Ecophyto 2018 et correspond aux exigences des consommateurs. Avec l'aide de **COOPENOIX** et à la demande de FranceAgriMer, le cahier des charges de cette certification a été réactualisé. Il s'applique à toute la filière française. Trois adhérents de **COOPENOIX** sont aujourd'hui engagés dans cette démarche qui constitue la première étape vers la certification Global G.A.P. et correspond au niveau n° 2 de la certification HVE.

● Certification Haute valeur environnementale (HVE3)

Dans la droite ligne du travail effectué en 2020, **COOPENOIX** a poursuivi sa démarche et l'analyse de cette certification. Trois producteurs ont été pré-audités par le service technique de **COOPENOIX** et ont été présentés à la certification HVE3 en juin 2021. En parallèle, **COOPENOIX** participe à la réflexion menée par le Comité interprofessionnel de la noix de Grenoble (CING) en vue d'une mise en place collective de cette certification. Initiée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2011, cette démarche volontaire porte sur la protection de la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation, la gestion de l'eau et la performance environnementale de l'exploitation. La démarche progressive HVE comporte trois niveaux d'exigence. Seul le troisième permet de communiquer auprès du consommateur grâce à un logo. Encouragée par les demandes fréquentes des distributeurs et convaincue de la plus-value de la HVE, **COOPENOIX** est confiante sur la valorisation des noix certifiées HVE.

● La certification bio

En 2020, 70 producteurs certifiés bio ont apporté 700 tonnes de noix bio à la coopérative, soit 10% de nos volumes. La conversion en cours de huit producteurs devrait entraîner une augmentation de 40% de nos volumes de noix bio dans les années à venir. Notons que quelques producteurs complètent la certification bio avec des certifications telles que Bio Suisse, Global G.A.P. ou Bio Demeter qui prône la biodynamie, une agriculture qui soigne la terre et respecte la vie sous toutes ses formes. Ces certifications complémentaires permettent à **COOPENOIX** d'accéder aux demandes de certains de ses clients et facilitent ainsi l'accès aux marchés.

Et demain

→ Une augmentation équilibrée de nos volumes de noix bio dans les prochaines années devrait permettre à **COOPENOIX** de répondre à la demande de ses clients. En l'état actuel du marché et compte tenu de l'incertitude qui pèse sur l'orientation des consommateurs, **COOPENOIX** mise sur une montée en puissance mesurée.

→ S'agissant de la certification HVE, **COOPENOIX** souhaite développer un volume de l'ordre de 300 à 500 tonnes de noix certifiées. À ce titre, le groupe actuel de producteurs engagés dans cette démarche sera étoffé dans les prochaines années.

Pérenniser la production

S'appuyer sur la technique

Plus que jamais la technique, procédé utilisant des méthodes issues de connaissances scientifiques ou simplement des méthodes issues du savoir-faire doit nous permettre de résoudre de multiples problèmes dans nos vergers. À une époque où l'interaction d'un ensemble de facteurs climatiques, sociétaux, environnementaux, politiques et économiques bloquent trop souvent la dynamique en place, notre mission consiste à rechercher, identifier et travailler de nombreux thèmes pour permettre aux nuciculteurs de produire une noix de qualité, rémunératrice de leur travail.

Au niveau de l'acquisition de références :

- Élaboration d'un bilan complet de saison 2019 reprenant l'intégralité des problèmes rencontrés en culture (point climatique, carpocapse, mouche du brou, et colletotrichum), et compte rendu des résultats d'essais 2019. Ce bilan et ces résultats ont été présentés aux réunions de secteur de février/mars 2020.
- Élaboration du guide phytosanitaire 2020.
- Présentation des essais 2019 aux membres du conseil d'administration et du groupe technique et validation des travaux 2020.
- Animation de 2 réunions du bureau technique **COOPENOIX**.
- Animation de 5 réunions bout de champ sur la taille des vergers suite à la grêle de 2019 et les champignons dans le Diois (44 participants sur la saison).
- Acquisition de 2 stations météo supplémentaires sur Beaulieu et Rovon.



Action commerciale

● Les packagings

Comme en 2020, **COOPENOIX** a entériné sa volonté de se démarquer de la concurrence étrangère en apposant des étiquettes « Origine France » sur la face avant de ses packagings. Cette initiative démarrée en 2019 a été globalement bien accueillie par nos clients et par les consommateurs. Si les effets de cet affichage ne sont pas aisément quantifiables, il semble que de nombreuses enseignes aient récemment décidé d'afficher l'origine de leurs produits.

Notons par ailleurs que le développement des marques distributeurs se poursuit avec pour effet la création chaque année de nouveaux emballages. Dans la mesure où elle est acceptée, et c'est le cas dans la plupart des cas, la mention « Origine France » est également présente sur ces packagings destinés à des pays européens.

De plus, face au développement de la production bio, **COOPENOIX** a créé un deuxième emballage dans la catégorie des unités de vente consommateur (UVC).

Enfin concernant les packagings des cerneaux, la présence des signes de qualité (Origine France, cerneaux du Dauphiné, indication Isère...) a été amplifiée.

- Utilisation de notre réseau de stations météo pour bilan climatique et outils de modélisation carpocapse.
- Suivi des 3 parcelles de nouveaux hybrides en collaboration avec le CTIFL et La Senura, et réflexion sur un projet de plantation de 5 parcelles pour 2021.
- Prélèvements, commentaires et plan de fumure pour 118 parcelles.
- Participation active au comité de rédaction des 12 bulletins technique noyers.
- Suivi hebdomadaire sur la saison de 2 parcelles (La Buissonnière et Cras) dans le cadre du BSV Rhône-Alpes.
- Participation aux 5 journées de réglages qualité pulvérisation en partenariat avec la distribution agricole.
- Membre du COPIL eaux de lavage Sud Grésivaudan.
- Co-organisation de la tournée DGAL/SRAL concernant les problématiques émergentes.

Au niveau de l'animation technique et des essais :

- Animation du réseau interne de piégeage carpocapse et mouche du brou : 30 exploitations, 72 parcelles carpocapse et 67 parcelles mouche du brou.
- Participation à « l'essai partenaires » sur le suivi de la dynamique des populations de carpocapses en verger de noyers, en collaboration avec la Senura/Dauphinoise/Valsoleil et SicaNoix.
- 6^{ème} année de travail sur les reliquats azotés en verger de noyer, début d'acquisition de références, et animation de la réunion de synthèse avec les producteurs participants.
- Mise en place et suivi d'un réseau national de surveillance des « ravageurs émergents » en partenariats avec la Senura.
- Diagnostic mycologique sur des symptômes de dépérissement en vergers en collaboration avec la Senura.
- Début d'un travail sur la présence et la connaissance des nématodes en vergers de noyers.
- Mise en place d'un essai de lutte contre la cochenille avec une solution innovante.
- Animation et coordination du groupe de travail avec la Dauphinoise et Valsoleil autour d'un réseau de stations météo pour appréhender le modèle de prévision de vol du carpocapse. Co-rédaction des 12 infoCarpo et d'un bilan de saison envoyés aux producteurs.
- Test de pièges connectés avec les sociétés Advanseer sur 1 parcelle en carpocapse et 2 parcelles en mouche du brou.
- Participation au dossier de soutien de l'usage du glyphosate en fruits à coque.
- Engagement du pôle technique dans le conseil stratégique et spécifique.

Au niveau cahier des charges producteurs :

- Appui administratif et aide aux audits internes et de certification des 34 exploitations certifiées GlobalG. AP en 2020.
- Accompagnement du groupe de producteurs engagés dans la charte Production Fruitière Intégrée (PFI).
- Réflexion sur la mise en place de la charte HVE 3.

● Prospection

La prospection a été totalement entravée par la crise sanitaire. Pour autant, et en l'absence des grands rendez-vous que sont les salons européens, notre service commercial a poursuivi son travail en distanciel, au téléphone ou en visioconférence. Ses échanges avec des prospects ont permis d'enregistrer l'arrivée de deux clients étrangers qui présenteront un intérêt significatif à moyen terme.

COOPENOIX a par ailleurs participé à plusieurs actions de prospection initiées par Business France dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'exportation. Cette initiative a vocation à mettre en relation des entreprises avec des partenaires commerciaux sur les marchés cibles afin de favoriser la création de courants d'affaires et de pérenniser les exportations à l'international. **COOPENOIX** a envoyé des échantillons dans différents pays et espère que ces contacts aboutiront à des accords commerciaux dans les prochaines années.

● Accord commercial avec Valsoleil

1 100 tonnes de noix ont été collectées par Valsoleil en 2020. Les années passées confirment la complémentarité de nos deux structures du fait, d'une part, de leurs zones de collecte et, d'autre part, des politiques de qualité comparables qu'elles partagent, tant sur les méthodes que sur les produits utilisés. Ces similitudes justifient la pérennité de notre accord commercial.

Et demain

→ **Packaging** : afin de répondre à la demande des distributeurs, **COOPENOIX** va créer de nouveaux packagings de marques distributeurs. Par ailleurs, certains de nos clients engagés dans la démarche Objectif 2025 Zéro plastique sollicitent **COOPENOIX** pour trouver des alternatives à nos emballages. La coopérative travaille donc à des solutions d'emballages en plastique recyclable voire en papier ou autres matières de substitution. Notons que **COOPENOIX** s'interroge sur les effets de ces futurs changements sur notre processus de conditionnement en termes de matériel, de débit et d'adaptation des machines.





COOPENOIX et la filière noix

Communication

Fidèle à sa volonté d'assurer une information transparente, **COOPENOIX** communique très régulièrement avec ses producteurs grâce à ses journaux Objectif et Objectif Technique et son site Internet. Par ailleurs, et afin de leur transmettre les résultats des essais et études menés par le pôle technique de la coopérative, des notes d'informations générales et/ou techniques sont également envoyées aux adhérents. Les consommateurs disposent quant à eux du site Internet pour avoir accès à toutes les informations sur notre coopérative et nos produits.



● Le CING

Les élections du CING se sont déroulées le 4 juin dernier. Yves Borel, n'ayant pas souhaité renouveler sa candidature, et dans le cadre de la règle d'alternance, Arnaud Rivière a été élu à la présidence du CING.

Suite à la participation du CING à 2 émissions «Top Chef» diffusées sur M6 en 2020 qui a mis la noix de Grenoble à l'honneur, le CING a décidé de renouveler l'expérience en 2021. La diffusion de cette nouvelle émission a eu lieu le 3 mars sur M6.

Par ailleurs différents travaux ont été conduits:

- réalisation d'une étude consommateurs en France afin de connaître le profil et les habitudes de consommation de façon à cibler nos messages;
- participation à l'élaboration du plan Filière Régional Noix;
- finalisation de l'étude qualitative Fernor pour une éventuelle demande d'intégration dans l'AOP.



● La Senura

Le Séminaire national noix a été organisé par la Senura sous l'égide du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) les 26 mars et 2 avril 2021. Cet événement qui s'est déroulé par webinaire sur deux demi-journées a permis un état des lieux exhaustif de la filière noix. Ont été abordés les thèmes suivants:

- matériel végétal;
- maladies et ravageurs;
- entretien et conduite du verger;
- commercialisation...

COOPENOIX poursuit sa bonne collaboration avec la Senura sur des dossiers de fond.

L'outil de production

Au vu des accidents climatiques de la saison 2019, le programme d'investissements de la coopérative a été limité aux investissements liés à l'amélioration de l'outil de production. Il s'agit pour l'essentiel de la dernière tranche de la couverture de la toiture (800 m²) et de l'automatisation du processus de fabrication.

Et demain

→ **Outil de production.** les efforts d'investissement réalisés au cours des années précédentes assurent aujourd'hui à **COOPENOIX** la réactivité nécessaire à sa compétitivité. Pour autant, il va de soi qu'afin de gagner en productivité il sera fait en sorte de maintenir cet outil au maximum de ses performances. Dans un contexte perturbé, cette prudence dans la politique d'investissement doit s'appliquer autant à la coopérative qu'à ses adhérents.

Et demain

→ le CING a diligenté en août 2020 la réalisation d'une cartographie précise de la zone de production de noix AOP. Elle sera enrichie par l'inventaire vergers (variétés, classes d'âges...) déposé au niveau de l'Institut national des appellations d'origine (INAO) afin de recréer une base de données exhaustive. Cette cartographie amendée de ces données permettra à la Senura de disposer ainsi et assez rapidement des éléments permettant une prévision de récolte pour les années futures.

Les données comptables

Compte de résultat (principaux éléments)

COOPENOIX > Exercice clos le 30 avril 2021		01/05/20 > 30/04/21 *		01/05/19 > 30/04/20 *	
		€	%	€	%
Chiffre d'affaires	+	19 798 357	100,00	19 330 144	100,00
Achats marchandises et emballages	-	15 002 817	75,77	15 529 452	80,34
MARGE BRUTE	=	4 795 540	24,22	3 800 692	19,66
Autres achats + charges externes	-	2 112 036	10,67	1 919 623	9,93
Subventions d'exploitation	+	192 590	0,97	285 107	1,47
Impôts, taxes et versements assimilés	-	94 112	0,48	73 886	0,38
Salaires personnels + charges sociales	-	1 844 580	9,32	1 729 764	8,95
Autres produits de gestion courante	+	637	0,00	2 728	0,01
Autres charges de gestion courante	-	17 014	0,09	15 754	0,08
Reprise amortissements et provisions, transferts de charges	+	221 069	1,12	1 043 018	5,40
Dotations aux amortissements	-	600 699	3,03	586 616	3,03
Dotations aux provisions	-	249 204	1,26	450 675	2,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	=	292 192	1,48	355 228	1,84
Produits financiers	+	2 952	0,01	2 045	0,01
Charges financières	-	15 693	0,08	17 109	0,09
Produits exceptionnels	+	189	0,00	42 267	0,22
Charges exceptionnelles	-	42 676	0,22	25 654	0,13
Impôts sur les bénéfices	-	18 038	0,09	16 225	0,08
RÉSULTAT NET	=	218 926	1,11	340 552	1,76

Éléments consolidés COOPENOIX + CT Noix
> Exercice clos le 30 avril 2021

		01/05/20 > 30/04/21 *		01/05/19 > 30/04/20 *	
		€	%	€	%
Chiffre d'affaires		22 888 029	100	22 364 549	100
RÉSULTAT NET après impôts sur les sociétés		241 117	1,05	347 479	1,56

* Ces chiffres intègrent les éléments relatifs à la collaboration commerciale avec Valsoleil.

Bilan

COOPENOIX > Exercice clos le 30 avril 2021 > En milliers d'€

Actif (emplois)

	2021	2020
Actif immobilisé	4 761	5 169
Stocks	2 750	2 491
Clients	2 573	2 229
Subventions à recevoir	610	763
Autres créances	605	586
Disponibilités	3 879	4 005
Charges constatées d'avance et divers	23	47
TOTAL	15 201	15 290

Passif (ressources)

	2021	2020
Fonds propres	11 999	11 571
Résultat de l'exercice	219	340
Dettes Bancaires long moyen terme	1 079	1 280
Autres dettes	1 904	2 099
Concours bancaires	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL	15 201	15 290

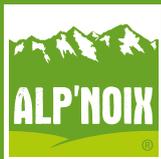




Noix de Grenoble A.O.P.

Noix sèches et fraîches - Cerneaux

Noix sèches et cerneaux biologiques



la Vitalité par nature



CHAP6'COM - www.chapocom.fr - Photos © Coopenoix

COOPENOIX

75, avenue de la Noix de Grenoble

38470 Vinay - France

Tél. +33 (0) 4 76 36 80 33

Fax +33 (0) 4 76 36 63 69

www.coopenoix.com

Société Coopérative Agricole à capital variable

RCS Grenoble D 384 735 221 (00010) - APE 0161 Z

N° Agrément 3834053 - N° Agrément Société Coopérative Agricole 38.329

N° TVA FR 56 384 735 221